



## Mariage , procureur, enquête de police

Par **Lyn76**, le **07/02/2018** à **07:10**

Bonjour , l'enquête du procureur dans le cadre d'un mariage consiste en quoi ? La police convoque les futurs époux au commissariat ?  
Si l'un des deux époux ne rend pas à ce rdv quelles sont les conséquences ?

Par **amajuris**, le **07/02/2018** à **08:40**

bonjour,  
l'enquête consiste à vérifier si votre mariage n'a pas pour unique but, de permettre à un étranger en situation irrégulière d'obtenir un titre de séjour.  
si un des futurs conjoints ne se rend pas à la convocation, il est probable que ce refus donnera au procureur une raison d'interdire ce mariage.  
salutations

Par **super09**, le **18/03/2018** à **03:35**

bonjour , seriez vous si en ayant cette enquête lors du dépôt de dossier de mariage , y en aura t il quand même une autre enquête de police avant obtention de carte de 10 ans ou sagit il de la meme ?